

l'introduction de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

C'est pourquoi le Canada préconise un système commercial mondial fort. C'est aussi pourquoi notre toute première priorité commerciale reste l'achèvement des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Le succès de l'Uruguay Round est essentiel pour le Canada, étant donné l'importance du commerce pour sa prospérité économique et son intérêt à obtenir un environnement commercial mondial stable et prévisible.

Mais le succès du Round est aussi essentiel dès maintenant pour faciliter la reprise économique, car il donnerait la stimulation nécessaire aux échanges commerciaux et financiers internationaux. De plus, il établirait les règles du commerce et ouvrirait les marchés, ce qui aiderait les nouvelles économies de marché comme la RFTS à s'intégrer davantage au système mondial ainsi qu'à développer et à restructurer leurs économies. Le peuple tchécoslovaque devrait être félicité pour sa remarquable progression vers une économie de marché libre et ouverte.

Lorsque la RFTS a libéralisé les prix en 1990, l'inflation était de 55 % -- soit bien moins que le taux annuel de 250 % enregistré en Pologne pendant la même période. Selon les dernières estimations de l'OCDE, il se pourrait que le taux annuel d'inflation dans la RFTS ait été inférieur à 10 % l'an dernier.

Le chômage, phénomène nouveau pour nombre de Tchèques et de Slovaques, est encore relativement faible. Au niveau national, environ 6,3 % de la population active se sont retrouvés sans travail en raison d'un déclin de la production -- une réalité que la RFTS partage avec toutes les nouvelles économies de marché de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Mais si tout va bien, 1992 devrait être l'année de la privatisation, dont le succès devrait donner une croissance économique positive.

Le Canada, avec ses partenaires du Groupe des sept, a fait sa part pour stimuler la croissance économique et encourager l'économie de marché dans la RFTS, et aussi pour aider le peuple de la RFTS à traverser cette période éprouvante. À la fin de l'an dernier, le Canada a accordé le traitement du Tarif de préférence général à la RFTS. Grâce à ce traitement tarifaire préférentiel, les marchandises de la RFTS seront admises au Canada à des taux réduits ou, dans certains cas, en franchise de droits. Conformément aux engagements pris au Sommet des Sept à Londres, le Canada a aussi ouvert davantage son marché aux textiles fabriqués dans la RFTS, même si notre propre industrie textile traverse une période fort difficile. Le Canada a aussi signé avec la RFTS un nouvel accord bilatéral de services aériens offrant à Czechoslovak Airlines des droits d'atterrissage à l'Aéroport international Pearson de Toronto.